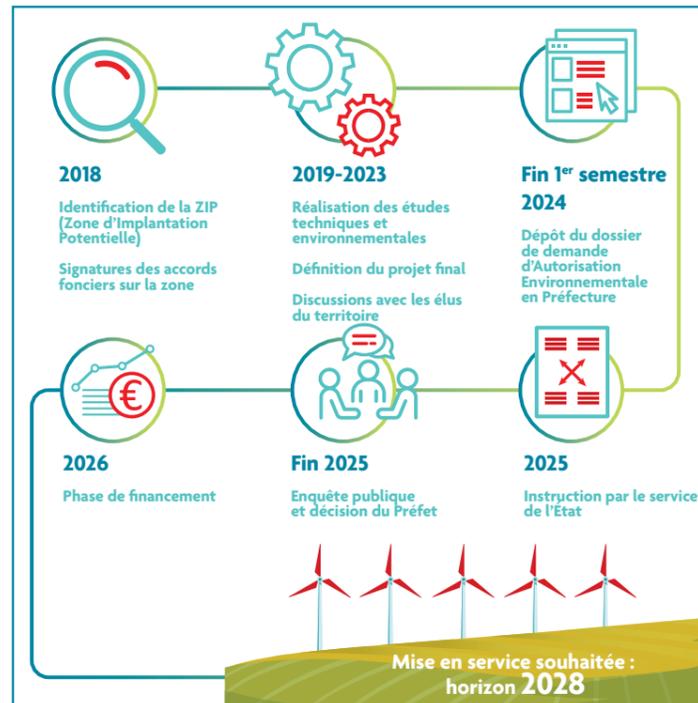


ET APRÈS... ?

Le calendrier prévisionnel du projet



Cette démarche de concertation reflète notre volonté de construire ce projet dans le dialogue et l'intelligence collective.

Un projet en dialogue continu

➔ **Un comité de projet avec les acteurs**
EEF a mis en place, conformément à la loi, un comité de projet, regroupant les acteurs du territoire : l'État, la Communauté de communes Bernay Terre de Normandie, les communes concernées (Bray, Goupil-Othon, Écardenville-la-Campagne), les communes situées à 6 km du projet, EDF et Enedis.

➔ Des actions avec les habitants

• **Un atelier participatif sur le projet** le mercredi 19 juin 2024 de 14h00 à 16h30 à la salle communale de Goupil-Othon : une présentation du projet, un temps d'échange, un temps de travail sur plusieurs thématiques : insertion paysagère, mesures d'accompagnements...

Atelier sur inscription :
lucas.leberquier@eno-energy.com

• Trois permanences d'information :

- > Lundi 13 mai 2024 de 15h30 à 19h30 à la salle communale d'Écardenville ;
- > Mercredi 29 mai 2024 de 15h30 à 19h30 à la salle communale de Goupil-Othon ;
- > Mercredi 12 juin 2024 de 15h30 à 19h30 à la mairie de Bray.

Pour plus d'informations, se référer au site <https://eoliennesduplateau.fr/>

ÉDITO

VERS UN AVENIR DURABLE

L'extension du parc « Les éoliennes du plateau », un projet au service du territoire



Gaspard Brochard
Responsable des Relations publiques et de la Concertation, EEF

À l'aube de développements majeurs dans le secteur de l'énergie renouvelable, EEF est fier de vous partager l'avancement de notre projet d'extension du parc « Les éoliennes du plateau ». Notre engagement envers le développement durable et l'autonomie énergétique de la région Normandie reste intact malgré les obstacles.

Depuis notre dernière lettre d'information, nous avons fait des progrès significatifs, non seulement dans la planification et l'étude environnementale du projet mais également dans le renforcement de notre dialogue avec vous et les membres de notre communauté. Notre vision reste claire : allier progrès technologique et respect de l'environnement pour offrir un avenir plus vert et durable tout en contribuant au mix énergétique français.

Nous connaissons les défis qu'on nous oppose, qu'ils soient militaires, énergétiques, autour des préoccupations environnementales ou encore tourné vers l'acceptabilité locale. Cependant, le soutien et la collaboration continue des acteurs locaux sont essentiels pour transformer ces défis en opportunités. L'extension de notre parc éolien ne représente pas seulement une avancée dans notre lutte contre le changement climatique : elle symbolise notre engagement commun envers une économie verte,

génératrice de bien-être pour notre région et ses habitants. Avec des bénéfices tangibles, tels qu'une production électrique propre capable de subvenir aux besoins de milliers de foyers et une contribution significative à l'économie locale, ce projet est une promesse pour un avenir énergétique sécurisé et durable.

Ensemble, nous souhaitons avancer vers cet horizon prometteur. Votre soutien et votre engagement sont un des moteurs de notre réussite partagée.

« Un pas de plus vers l'autonomie énergétique »

Vous voulez vous exprimer, partager vos idées et participer à la réalisation de ce projet pour notre région et pour les générations futures ?
Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : contact@eefsas.com

GARDONS LE CONTACT

Pour aller plus loin

Pour plus d'information, consultez notre site internet <https://eoliennesduplateau.fr/>



Vous y trouverez des informations sur le projet d'extension à venir et les réponses aux questions que vous vous posez sur l'éolien.

EEF SAS
est une entreprise du groupe
eno energy GmbH

La Cour des Shadoks
71, rue du Faubourg
Saint-Antoine
75011 Paris
+ 33 (0) 1 43 40 35 33

Pour en savoir +
www.eefsas.com

Une équipe à votre écoute

L'équipe EEF se tient à votre disposition pour répondre à vos questions concernant le parc éolien et le projet d'extension. Vous pouvez nous joindre à tout moment :
Gaspard Brochard
• Mobile : 07 63 43 22 97
• Fixe : 01 43 40 35 33

contact@eoliennesduplateau.fr/
gaspard.brochard@eno-energy.com

LE PROJET D'EXTENSION « LES ÉOLIENNES DU PLATEAU »

Un projet initié depuis 2017, en lien avec le territoire

Début 2017, EEF se lançait dans la construction et l'exploitation du parc de Bray - Le Tilleul-Othon de six éoliennes. Fort de ce succès, l'entreprise travaille depuis sept ans à l'extension de ce parc avec son projet « Les éoliennes du plateau » implanté sur les communes de Bray, Goupil-Othon et Écardenville-la-Campagne.

2023 : que s'est-il passé ?

Depuis la dernière lettre d'information en décembre 2022, l'équipe projet a multiplié les rencontres avec les élus des communes concernées.

L'équipe projet a reçu en juin 2023 le volet naturaliste des études en cours qui lui permettra de mesurer les impacts du projet sur la faune et la flore pour anticiper leur évitement ou leur limitation. EEF a par ailleurs réalisé des études visant à élaborer les différents scénarios possibles d'implantation et les variantes d'aménagement. **Après plusieurs mois d'études et d'analyses, la variante retenue se positionne comme la moins impactante, tant du point de vue écologique, paysager, mais aussi acoustique.**

Comme vous pouvez le voir ci-dessous, cette nouvelle implantation de cinq éoliennes se situe sur trois communes distinctes :

- ➔ sur la commune d'Écardenville-la-Campagne qui aurait deux éoliennes d'une hauteur de 150 m de haut ;
- ➔ sur la commune de Bray qui aurait elle aussi deux éoliennes, l'une de 150 m de haut et l'autre à 140 m ;
- ➔ sur la commune de Goupil-Othon qui aurait une éolienne de 140 m de haut.

2024 : reprise du projet !

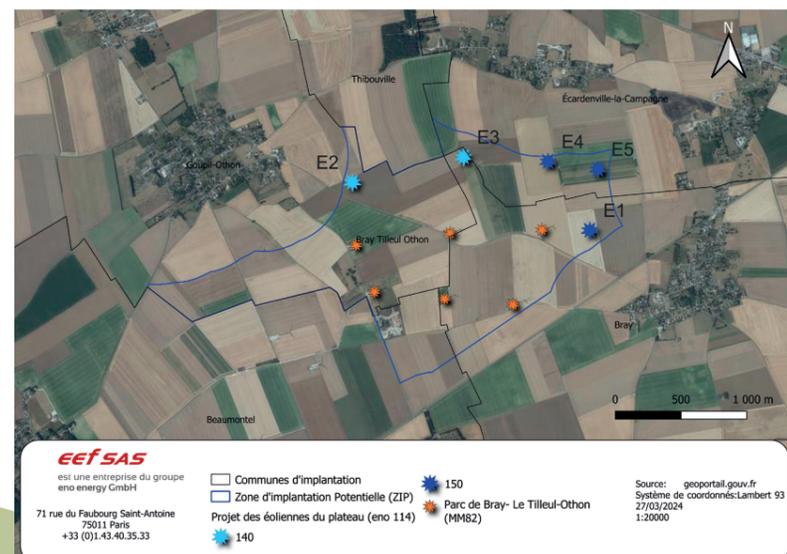
Le projet a connu une période de blocage au début de l'année 2023, dû au refus de l'Armée de délivrer les autorisations d'implantation. **Le projet reprendra très prochainement avec le dépôt du dossier en fin du premier semestre 2024, qui marquera son approbation réglementaire.** Cette procédure inclura la soumission par EEF d'études d'impact environnemental et de plans de gestion de la biodiversité, en accord avec les normes environnementales et de sécurité.



Action participative conduite par EEF le 8 juin 2023.
©Christine Boisseau (CAUE 27)

Les autorisations de l'Armée Les raisons du blocage

Dans le cadre de la préconsultation (PRÉ-AE) auprès du Service du ministère des Armées (SDCAM-Nord : Sous-direction régionale de la Circulation Aérienne Militaire-Nord), visant à évaluer l'impact des éoliennes sur les contraintes aéronautiques et radioélectriques, nous avons reçu un avis défavorable en début d'année 2023. Cet avis ne préjuge en rien de l'approbation éventuelle du ministère des Armées lors de l'examen de la demande d'autorisation environnementale à venir. Il a été motivé par les potentielles perturbations que les éoliennes pourraient causer sur le radar de la BA 105 d'Évreux-Fauville. Il a été émis dans un contexte de fortes tensions entre les instances de la Défense et la représentation de la profession éolienne, tensions qui se sont apaisées aujourd'hui à la faveur d'un dialogue renoué.



UN PROJET À ÉCHELLE LOCALE

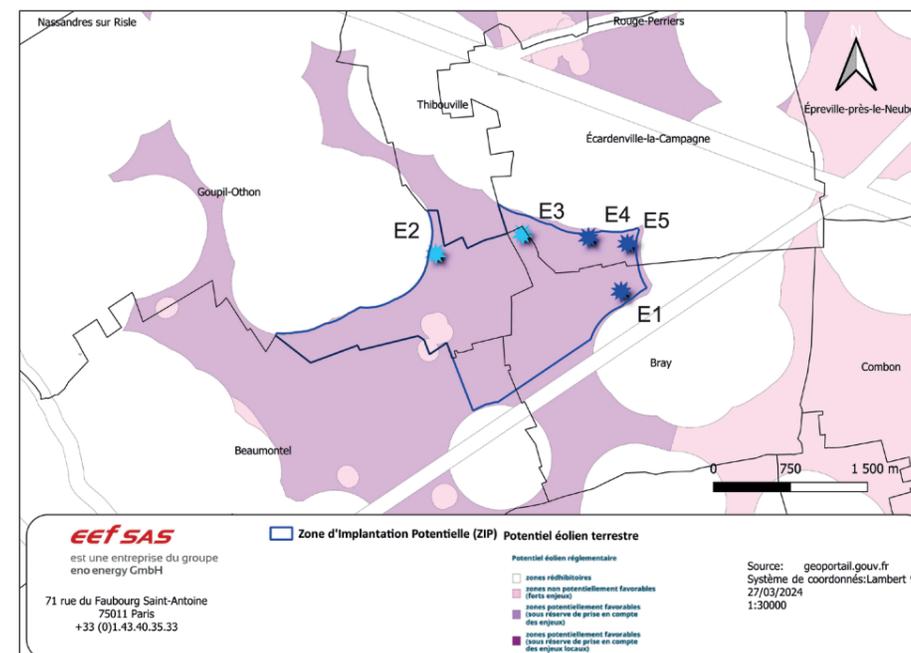
Un contexte local propice

La Zone d'implantation potentielle (ZIP) est située dans une zone propice au développement de projets éoliens, comme le montre la carte disponible sur le portail cartographique alimenté en données par le CEREMA, service de l'État qui apporte son expertise pour une transition énergétique décarbonée.

Le portail cartographique des énergies renouvelables s'inscrit dans la démarche de planification énergétique promue par le gouvernement français à travers la loi relative à l'accélération

de la production d'énergies renouvelables (APER), en vigueur depuis le 10 mars 2023.

L'arrivée d'un parc éolien sur un territoire dynamise tout un réseau d'initiatives en faveur de la transition énergétique et écologique. **C'est pourquoi, EEF a proposé aux communes d'implantation (Bray, Écardenville-la-Campagne et Goupil-Othon) de s'engager à leurs côtés pour construire et élaborer ensemble ce projet de territoire, notamment avec la proposition d'entrer dans la gouvernance du projet.**



Les bénéfices pour le territoire



➔ **170 000 €/ an** de retombées économiques avec les deux parcs

➔ Production électrique de **45 000 000 kWh** soit l'équivalent de la consommation électrique de 38 000 habitants



Le saviez-vous ?

- Superficie de l'extension du parc (éoliennes du plateau) : **20784 m²**
- Distance vis-à-vis des habitations les plus proches : **530 mètres**
- Distance vis-à-vis de la route départementale : **plus de 400 mètres**

